

« Preparedness » face à la Peste Porcine Africaine

Un comité technique pluri-acteurs pour adapter les règles de biosécurité aux élevages sur parcours en Corse

Marie GISCLARD (1), François CASABIANCA (1), Mélanie GALLOIS (2)

(1) INRAE, UR 0045 LRDE, Corte

(2) GDS Corse, Ajaccio

marie.gisclard@inrae.fr

Preparing for African Swine Fever. A multi-stakeholder technical committee to adapt biosecurity measures to free-range breeding in Corsica.

The French ministerial decree of 16 October 2018, following the arrival of African Swine Fever in Belgium, imposes biosecurity measures for French pig farms, regardless of their type of system. In Corsica, where free-range pig production predominates, applying this decree and implementing biosecurity measures are leading to opposition from many pig producers who question the feasibility of these actions. We show how preparedness is established in Corsica by mobilizing the knowledge of health stakeholders (producers, hunters, veterinarians, slaughterers, technicians from various regional research and development organizations, etc.) in a regional technical committee. The committee aims to develop proposals for adapting biosecurity measures to Corsican pig production by placing them in a regional health plan that has three objectives: (i) ensure the health security of free-range farming, (ii) preserve its specific characteristics and (iii) improve sanitation of farms confronted with other health risks that are already present but rarely considered in farmers' practices (tuberculosis, Aujeszky's disease, etc.). The hypothesis is that a process of preparedness in Corsica involves technical and organizational learning for a group of actors, which can promote transitions to more sustainable systems. This work describes the technical and organizational proposals of the technical committee and suggests that the systems must be transformed to preserve the free-range system, whose future is nevertheless questioned in this context.

INTRODUCTION

L'arrêté ministériel (AM) du 16 octobre 2018, consécutif à l'arrivée de la Peste Porcine Africaine en Belgique, fixe des mesures de biosécurité devant être appliquées par tous les élevages porcins français, quel que soit leur système. En Corse, où les élevages sur parcours sont majoritaires (système d'élevage reconnu par une AOP), l'application de cet arrêté et la mise en place de mesures de biosécurité, notamment la pose de clôtures, interrogent et ont conduit à une réaction d'opposition de nombreux éleveurs qui se sont organisés en collectif. Un comité technique (CT), constitué essentiellement de chercheurs et de techniciens de différents organismes de développement régionaux, se met alors en place. Initialement constitué pour proposer des adaptations des mesures de biosécurité nationales à l'élevage corse, il construit finalement un plan sanitaire régional plus ambitieux où la biosécurité n'est plus qu'un moyen parmi d'autres pour atteindre un certain nombre d'objectifs sanitaires pour la région. Ce plan a alors pour ambition de : (i) assurer la sécurité sanitaire des élevages porcins sur parcours, (ii) préserver leurs spécificités et (iii) contribuer à une meilleure structuration sanitaire des élevages confrontés à d'autres dangers sanitaires déjà présents mais peu pris en compte dans les pratiques des éleveurs (tuberculose, maladie d'Aujeszky, etc.). Le CT se renomme alors : Comité sanitaire régional porcine.

Nous relatons le processus de préparation (Cardoen *et al.*, 2017 ; Geering *et al.*, 1999) qui se met en place, la façon dont les savoirs de différents acteurs sont mobilisés (éleveurs, techniciens, vétérinaires, chasseurs etc.) et les stratégies pour s'assurer l'adhésion des éleveurs (dans leur diversité) comme des pouvoirs publics. Ce travail met l'accent sur les apprentissages nécessaires (techniques et organisationnels) pour favoriser une transition vers des systèmes plus durables.

1. MATERIEL ET METHODES

Ce travail est le résultat d'un processus de recherche-action qui réunit une diversité d'acteurs de la recherche et du développement en Corse. Il repose sur du matériel essentiellement empirique relevant de l'observation participante. Les auteurs sont en effet parties-prenantes du comité sanitaire régional porcine (CT). Ils ont d'abord assisté aux deux réunions organisées par le Collectif d'éleveurs réagissant à l'AM, puis à l'ensemble des réunions du comité technique porcine, soit 14 réunions réparties sur un peu plus d'une année. Des comptes rendus de chacune de ces réunions ont été réalisés et permettent de suivre la construction du processus de préparation.

2. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PREPAREDNESS

Suite à l'AM de 2018, les éleveurs porcins corses sont prévenus par courrier de l'obligation de se mettre aux normes de

biosécurité établies au niveau national. Le système d'élevage porcin corse se caractérise par l'utilisation de parcours libres sur lesquels les animaux trouvent une partie de leur nourriture. La mise en place de doubles clôtures, tel que le prévoit l'AM, s'avère irréalisable sur de telles surfaces, et remet par ailleurs en cause le cahier des charges de l'AOP charcuterie qui impose la pratique du parcours pour une finition des porcs charcutiers aux glands et aux châtaignes. Des éleveurs se réunissent alors à deux reprises, en « Collectif ». Trois grandes postures sont alors détectées dans les discours des éleveurs. La première, « guerrière », s'oppose farouchement à toute idée de céder face à la demande des pouvoirs publics qu'ils jugent hostiles à leur activité. La deuxième, « passive », estime que les éleveurs sont légitimes à maintenir un système de production qu'ils estiment (à tort ?) millénaire. La troisième, « proactive », considère que la seule manière de 'sauver' l'élevage sur parcours est de proposer à l'Etat une adaptation des mesures de biosécurité à la réalité de l'élevage porcin corse.

C'est dans le prolongement de cette dernière posture qu'un comité technique se met en place constitué d'une diversité d'acteurs régionaux en lien avec le sanitaire : Groupement de Défense Sanitaire (GDS), INRAE, Chambres d'Agricultures, Fédérations de chasse, Syndicat de l'abattage, Groupement technique Vétérinaire.

Très rapidement, son premier axe de travail a été l'identification de trois grands objectifs sanitaires pour la région, allant au-delà de la simple gestion de la PPA (qui rappelons-le menace la Corse via la Sardaigne depuis plusieurs décennies) : 1. empêcher les dangers sanitaires non présents de rentrer sur le territoire ; 2. être prêts en cas d'introduction d'un nouveau danger sanitaire ; 3. limiter le développement des dangers sanitaires présents. Pour chacun de ces grands objectifs, des sous-objectifs, les actions à mettre en place et les acteurs à mobiliser ont été identifiés. Dans ce travail, la biosécurité n'est qu'un des moyens pour atteindre ces objectifs. De même, que la responsabilité de la gestion et de la préparation face à la PPA repose sur une action collective qui ne concerne pas les seuls éleveurs mais bien une diversité d'acteurs, dont les services de l'Etat. Pour chaque objectif, l'ensemble des actions à mener et les acteurs à mobiliser ont été identifiés, sur des thèmes aussi variés que le contrôle des entrées de viandes illégales, le contrôle des carcasses à l'abattoir, la gestion des déchets de chasse, l'indemnisation des animaux en cas de pertes sanitaires, la régularisation des éleveurs non déclarés, la sensibilisation des consommateurs, la maîtrise des contacts entre animaux domestiques et sauvages, etc. Dans ce cadre, les services de l'Etat ont été informés à l'échelon national et régional des démarches en cours, puis questionnés, d'une part sur leurs responsabilités en termes de contrôle et, d'autre part, sur leur disposition à recevoir et accepter des propositions d'alternatives de la part des éleveurs.

Le deuxième grand axe de travail a consisté en l'élaboration d'une grille de biosécurité adaptée aux systèmes d'élevages corses. Ces propositions techniques doivent permettre aux animaux d'utiliser l'espace du parcours et d'y trouver une partie

de leur nourriture, tout en réduisant la possibilité d'interactions (sexuelles notamment) entre suidés domestiques et sauvages (Casabianca *et al.*, 1989).

Cet axe de travail a été enrichi d'une réflexion sur la temporalité de la mise aux normes par les éleveurs. Face à la diversité des situations initiales, le CT propose un échéancier de mise en conformité progressif et adapté à chaque élevage.

Enfin, le dernier axe de travail visait à s'assurer de la présence d'éleveurs porcins 'leaders' (*i.e.* impliqués dans les différentes Organisations Professionnelles Agricoles de la région) à la réunion de restitution des travaux du CT au collectif, qui valident les propositions. Il s'agissait également d'éviter que les postures « guerrière » ou « passive » mènent les débats. Il revient désormais à ce collectif organisé de porter l'ensemble ou une partie de ces propositions devant les autorités sanitaires.

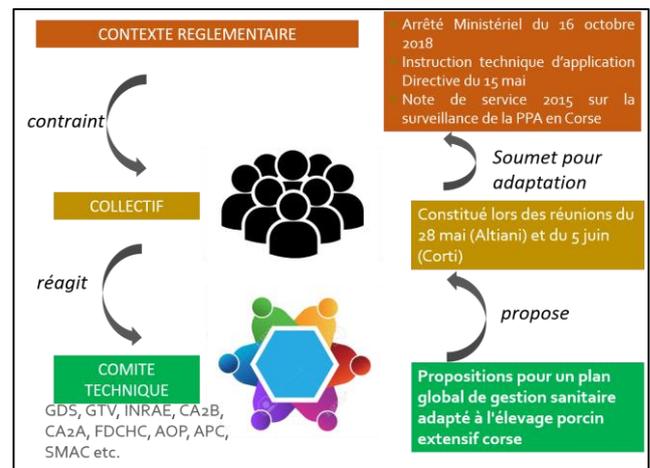


Figure 1 – Processus « bottom-up » de construction d'un plan sanitaire porcin en Corse par un comité technique

CONCLUSION

Le récit et l'analyse du processus de préparation de la Corse face à l'arrivée de la PPA montre une activité de conception de propositions par des acteurs de diverses organisations qui adaptent des mesures de biosécurité nationales à un territoire et à ses systèmes de production. Les propositions élaborées représentent une opportunité de structurer les exploitations afin de faire face à d'autres dangers sanitaires déjà présents en Corse. Elles nécessitent des apprentissages techniques et organisationnels tant pour les éleveurs que pour l'ensemble des acteurs du sanitaire en Corse.

En dessinant une possible « 3^{ème} voie » entre parcours libre et élevage en plein air ou en claustration, les propositions posent néanmoins la question de l'avenir des élevages sur parcours face à la nécessité de biosécurité. Se préparer en Corse signifie alors transformer et adapter les systèmes, dits « traditionnels » pour mieux les préserver à travers des apprentissages pour favoriser la transition vers des systèmes plus durables, non seulement au niveau sanitaire mais aussi au niveau de leur attractivité pour les jeunes générations.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cardoen S., De Clercq K., Vanholme L., De Winter P., Thiry E., Van Huffel X. 2017. Preparedness activities and research needs in addressing emerging infectious animal and zoonotic diseases. Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz. 36 (2), 557-568
- Casabianca F., Picard P., Sapin J.M., Gauthier J.F., Vallée M. 1989. Contribution à l'épidémiologie des maladies virales en élevage porcin extensif. Application à la lutte contre la maladie d'Aujeszky en Région Corse. Journée Rech. Porcine, 21, 153-160.
- Geering W.A., PL Roeder P.L., Obi T.U., Rweyemamu M.M. 1999. Manual on the preparation of national animal disease emergency preparedness plans, www.international-food-safety.com